

## Thierry Guillois rejoint PDGB

20-07-2015



**Le spécialiste du droit de l'économie sociale est le nouvel associé du cabinet indépendant.**

PDGB continue de renforcer ses rangs. [Après le droit immobilier et le droit commercial](#), le cabinet mise sur les organisations à but non lucratif en accueillant un ancien de chez Fidal : Thierry Guillois. Inscrit au barreau de Paris en 1978, Thierry Guillois est un expert du contentieux civil et pénal. Il se spécialise en droit de l'économie sociale au cours de sa carrière en intervenant au côté d'associations, de mutuelles, de fondations, de fonds de dotation, de syndicats et de coopératives. Il leur apporte son conseil dans le cadre de leurs opérations de restructurations et dans l'ensemble de leurs problématiques juridiques telles que les conflits entre dirigeants, la procédure de reconnaissance d'utilité publique ou la mise en œuvre de réformes statutaires. En 1984, il rejoint la délégation interministérielle à l'économie sociale pour apporter son expertise sur l'élaboration de textes relatifs à ce secteur. Il intègre Fidal en 1991 et devient associé en 1996. Thierry Guillois est accompagné de son collaborateur Dawid Hymczak. Avocat depuis 2006, il est spécialisé en droit des sociétés. Il intègre Fidal en 2004 et travaille au sein de l'équipe de Thierry Guillois depuis 2007. PDGB et désormais composé de cinquante-trois avocats dont vingt-deux associés.